



OBJECTIF(S)

- Connaître et mettre à jour ses connaissances sur le calcul de la plus value immobilière (détenue directe, ou société à l'impôt sur le revenu).

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel trilingue spécialisé en transaction immobilière

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue
+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - RAPPELS GÉNÉRAUX

Les différentes plus values en fiscalité selon les modes de détention

II - LE CALCUL DE L'IMPÔT DE PLUS VALUE

- Le prix de cession
- Le prix de revient
- Les abattements pour durée de détention
- L'imposition
- Le formulaire déclaratif
- La taxe sur les plus value élevées

III - LES EXONÉRATIONS

- Donations, successions
- Résidence principale
- Acquisition de la résidence principale par emploi
- Invalidité
- Autres régimes spéciaux

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap